

## Technip Energies remporte deux contrats de services pour le projet Ecoplanta de valorisation de déchets en méthanol en Espagne

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté deux contrats de services auprès de Repsol pour le développement du projet Ecoplanta Molecular Recycling Solutions (Ecoplanta). Cette infrastructure pionnière de valorisation de déchets en méthanol sera construite à El Morell, près de Tarragone, en Espagne.

L'usine sera la première en Europe à transformer, à l'échelle industrielle, des déchets municipaux non recyclables et de la biomasse en méthanol renouvelable et circulaire. En récupérant des déchets, qui auraient autrement été mis en décharge, pour les convertir en méthanol bas-carbone, elle contribuera à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des secteurs difficiles à décarboner et à favoriser l'utilisation de carburants renouvelables. Le projet s'inscrit dans les ambitions européennes en matière de circularité et dans la transition plus large vers un modèle industriel durable.

Grâce à la technologie de gazéification d'Energkem, l'infrastructure traitera jusqu'à 400 000 tonnes de déchets municipaux résiduels par an et produira environ 240 000 tonnes de méthanol. Cette alternative renouvelable peut être utilisée pour fabriquer de nouveaux matériaux circulaires et produire des biocarburants avancés.

Dans le cadre de sa participation au projet, Technip Energies a remporté deux contrats couvrant l'ensemble de la phase de réalisation : l'un pour le procédé technologique d'Energkem, développé en partenariat entre Energkem et Technip Energies, et l'autre pour le *Balance of Plant*, soit l'intégration de l'ensemble des unités du projet.

Dans le cadre de ces contrats, Technip Energies fournira des services d'ingénierie et d'approvisionnement. L'entreprise supervisera également l'intégration de la technologie de gazéification d'Energkem convertissant les déchets non recyclables en carburants et produits chimiques renouvelables. S'appuyant sur l'accord de collaboration stratégique signé en 2024 entre Technip Energies et Energkem, ce nouveau succès illustre la solidité de ce partenariat visant à accélérer le développement de solutions circulaires à l'échelle industrielle.

Le projet est cofinancé par le Fonds d'innovation de l'Union européenne et devrait permettre de réduire de 3,4 millions de tonnes les émissions de gaz à effet de serre (équivalent CO<sub>2</sub>) au cours de ses dix premières années d'exploitation.

**Sylvain Cabalery, SVP Carburants durables, chimie et circularité chez Technip Energies,** a déclaré : « *Nous sommes honorés de participer au projet Ecoplanta. Ce projet est une véritable avancée pour la circularité et la valorisation de déchets en Europe. Ces contrats s'inscrivent dans la continuité du partenariat stratégique établi avec Energkem l'an dernier et*

*soulignent notre engagement commun à développer des solutions circulaires à l'échelle industrielle. Notre participation dans la première infrastructure de ce type en Europe illustre notre engagement en faveur d'un avenir circulaire et durable dans la péninsule Ibérique, ainsi que la capacité de notre segment Technologie, Produits et Services (TPS) à stimuler l'innovation. »*

*Ces contrats seront enregistrés dans le carnet de commandes du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025 dans le segment Technologie, Produits et Services.*

---

## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologie, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com)

---

## Contacts

### Relations investisseurs

Phillip Lindsay  
Vice-président Relations Investisseurs  
Tel: +44 207 585 5051  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

### Relations médias

Jason Hyonne  
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

---

## Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

*Déclarations prospectives*

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.*

*Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.*

*Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2025 déposé le 31 juillet 2025 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.*

*Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.*

